

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes -
-Diffusion des statistiques sur les inscriptions aux universités

Le nombre d'inscriptions dans les universités des Maritimes a baissé de 2 % entre 2006-2007 et 2007-2008. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui, le 10 décembre 2008, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

La Commission a rendu publics les données finales concernant les inscriptions aux universités publiques des Maritimes pour 2007-2008. Dix tableaux statistiques et deux bases de données sont affichés sur le site Web de la Commission, à l'adresse www.cespm.ca, et peuvent être téléchargés à partir de celui-ci. Ceux-ci contiennent des chiffres sur les inscriptions par province d'origine, sexe et groupe d'âge.

Voici quelques faits saillants :

- Le nombre d'inscriptions dans les trois provinces Maritimes est à la baisse depuis trois ans, c'est-à-dire depuis 2004-2005, année où l'on a atteint un sommet. Pour ce qui est du nombre total d'inscriptions en 2007-2008, on en compte 41 676 (-6,0 %) en Nouvelle-Écosse, 23 538 (-5,1%) au Nouveau-Brunswick et 3 921 (-1,8%) à l'Île-du-Prince-Édouard, pour un total de 69 135 (-5,5%) dans les provinces Maritimes.

- Le nombre d'étudiants aux deuxième et troisième cycles a augmenté de 4,2 % en 2007-2008 par rapport à l'année précédente, et de 9,9 % depuis 2003-2004. En 2007-2008, les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles formaient 12,9 % de la population étudiante dans les universités des Maritimes.

- Le nombre d'étudiants originaires des Maritimes qui fréquentent les universités de cette région a régressé de 7,8 %. De 54 620 en 2003-2004, il est revenu à 50 367 en 2007-2008.

- Les étudiants internationaux comptent pour 9,7 % de toutes les inscriptions. Il s'agit d'une hausse de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2003-2004.

Établie en 1974, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes est formée de 20 membres qui viennent des Maritimes et qui représentent des établissements d'enseignement supérieur, des gouvernements provinciaux et le grand public. Elle a le mandat d'aider les établissements d'enseignement et

les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire.

La Commission recueille et tient à jour des données sur l'éducation postsecondaire dans les Maritimes, et effectue de la recherche sur le secteur postsecondaire dans cette région. Les rapports et articles de recherche affichés sur le site Web de la Commission (www.cespm.ca) peuvent être téléchargés gratuitement.

POUR DIFFUSION :

Le nombre d'inscriptions dans les universités des Maritimes a baissé de 2 % entre 2006-2007 et 2007-2008. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

Le nombre d'étudiants aux deuxième et troisième cycles a augmenté de 4,2 % en 2007-2008 par rapport à l'année précédente. Ce groupe compte pour 12,9 % de tous les étudiants inscrits aux universités des Maritimes.

Le nombre d'inscriptions d'étudiants originaires des Maritimes a chuté depuis 2003-2004, contrairement au nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux, qui s'est accru.

Dix tableaux statistiques et deux bases de données sont affichés sur le site Web de la Commission, à l'adresse www.cespm.ca, et peuvent être téléchargés à partir de celui-ci.

-30-

Personne-ressource : Lisa O'Connell
Commission de l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes
506-453-2844
Courriel : oconnell1@mphec.ca